

...sont tenues de se faire connaître à la ville d'Anney, bénéficiaire de la réserve, dans un délai de deux (2) mois maximum, à compter de la date de parution, à défaut de quoi elles seront déchues de tout droit à indemnité. Vous pouvez adresser vos demandes à la MAIRIE D'ANNECY - BP 2305 74011 ANNECY CEDEX ou par courriel : foncier@ville-annecy.fr

119167700

ANNECY COMMUNE D'ANNECY

Emplacement réservé

La Ville d'Anney a été mise en demeure par la propriétaire d'un immeuble situé en emplacement réservé n° 41a en vue de la création d'espaces verts et équipements publics, au titre de l'article L.123-17 du Code de l'urbanisme, au 10, qui de la Tourrette, cadastrée à Anney section CD n° 37, d'acquiescer ce bien conformément aux articles L.123-17 et L.230-1 à L.230-6 du Code de l'urbanisme.

Les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'usufruitier, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes, sont tenues de se faire connaître à la ville d'Anney, bénéficiaire de la réserve, dans un délai de deux (2) mois maximum, à compter de la date de parution, à défaut de quoi elles seront déchues de tout droit à indemnité.

Vos pouvez adresser vos demandes à la MAIRIE D'ANNECY - BP 2305 74011 ANNECY CEDEX ou par courriel : foncier@ville-annecy.fr

11170600

Plan local d'urbanisme

THONON
agglomération

COMMUNE D'ALLINGES

Avis de Mise à Disposition

Modification simplifiée n°2 du PLU

Par arrêté n° ARR-URB2018.0011 en date du 22 octobre 2018, Monsieur le Président de Thonon Agglomération a prescrit la Modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme d'Allinges, dont les objectifs sont :

- Modifier l'Orientation d'Aménagement et de Programmation n°5
- La trame Est
- Prise en compte d'une meilleure intégration des différents types d'habitat
- Renforcement de la mixité sociale sur la zone à urbaniser.
- Le périmètre d'aménagement de l'OAP n°5 reste inchangé.
- Modifier la part de mixité sociale et de la typologie des LLS dans le règlement et les OAP
- Modifier le zonage sur le secteur de Noyer, passage d'une zone UB en zone UA

Les modalités de mise à disposition ont été définies par délibération n°0000219 du Conseil Communautaire de Thonon Agglomération en date au 30 octobre 2018. Dans ce cadre, la mise à disposition se déroulera du lundi 10 décembre 2018 jusqu'au lundi 14 janvier 2019 inclus.

Les modalités d'information prévues sont les suivantes :

- Pour informer le public de la mise à disposition du dossier de Modification simplifiée n°2 ;
- L'affichage de l'avis de Mise à Disposition en Mairie d'Allinges ainsi qu'à l'antenne de Ballaison de Thonon Agglomération
- La publication d'un avis dans 2 journaux du département, et ce, 15 jours avant la mise à disposition au public du dossier de Modification simplifiée n°2 ;

Pour consulter le dossier de Modification simplifiée n°2 : Le dossier de Modification simplifiée n°2, ainsi que les avis des personnes publiques associées sont mis à disposition auprès du public :

- En Mairie d'Allinges - 53, rue du Crêt Baron 74200 ALLINGES - aux jours et heures habituels d'ouverture (sauf jours fériés)
- À l'antenne de Ballaison de Thonon Agglomération - Domaine de Théniers 74140 BALLAISON - aux jours et heures habituels d'ouverture du service (sauf jours fériés)

Le dossier de Modification simplifiée n°2, ainsi que les avis des personnes publiques associées, seront également consultables sur le site internet de Thonon Agglomération à la rubrique urbanisme : <http://www.thononaglo.fr/43-urbanisme.htm>

Pour s'exprimer sur le projet pendant la durée de mise à disposition :

- Un registre côté et paraphé sera mis à disposition en Mairie d'Allinges et à l'antenne de Ballaison de Thonon Agglomération
- Le public pourra faire parvenir les observations par lettre recommandée en Mairie d'Allinges - 53 rue du Crêt Baron 74200 ALLINGES - à l'attention de Maire, et à Thonon Agglomération - Antenne de Ballaison - Domaine de Théniers - 74140 BALLAISON et à l'attention de Monsieur le Président.

Le public pourra faire parvenir les observations par courriel sur l'adresse urbanisme@allinges.fr en indiquant en objet : "Modification simplifiée n°2 du PLU". Ces observations seront jointes au registre de concertation.

Le Président de Thonon Agglomération,
Jean Neury

120134500

premier de la lignée d'Adeline et Jonathan, parents, aux anges. Né le mardi 20 novembre, ce petit venard va être chouchouté par : Elfy et Yona, ses aînées qui l'attendaient impatientement.

18 novembre. Nélia Hamadouche, jolie demoiselle de 3,480 kg pour 50 cm qui est arrivée pour partager leur belle aventure, leur fait découvrir à chaque instant le bonheur d'être parents.

de l'inhumation. En lieu et place des fleurs et plaques, une quête au profit de la recherche médicale sera organisée. La famille remercie chaleureusement le personnel des Jardins du Mont-Blanc pour leurs dévouements, leurs professionnalismes et leurs gentillesse.

943822800

LES PERMANENCES DE LA CAF

HAUTE-SAVOIE Ancecy
CAF 2, rue Émile-Romanet. Ouvert du mardi au vendredi de 8h15 à 16h30 et le samedi de 8h15 à 12h.

Annemasse
Centre CAF 24, rue du Parc. Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Bonneville
Centre CAF 126, rue des Grandes Chambrettes : tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Cluses
Centre CAF 355, avenue du Noiret : ouvert du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Rumilly
Maison de l'Emploi et de la Solidarité : 25, rue

Charles-de-Gaulle. Les trois premiers mardis du mois : ouverture de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Saint-Julien-en-Genois
Maison intergénérationnelle de l'enfance et de la famille 3, rue du Jura : les 1^{er} et 3^e vendredis du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Sallanches
Maison de l'emploi 109, rue Justin : tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Tous les 1^{er} et 2^e vendredis du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Thonon-les-Bains
Centre CAF 23, chemin de Morcy : ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15.

Le Dauphiné Libéré - Vaucluse Matin

Christophe Tostain Président Directeur Général, Directeur de la publication

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Capital : 7 969 520 €
Durée 99 ans à compter du 14 juin 1945

Direction générale
Centre de presse
38913 Veurey Cedex
Tél. 04 76 88 71 00
Fax 04 76 85 80 20
ledauphine.com

Siège social :
650 route de Valence
38913 Veurey Cedex

Publicité : GROUPE DAUPHINÉ MÉDIA
Commission paritaire
n° 04 21 C 83387

Impression : Le Dauphiné Libéré - Veurey
Tirage moyen 247 410 exemplaires

Audience mesurée par :
AUDIPRESSE

Journal 100% recyclé, imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement
Provenance du papier : France, Belgique et Espagne

Massingy, Rumilly.
Maryse et Jean-François Servetaz, sa fille et son gendre; Bernadette Mermet, sa belle-fille; Clara Mermet et Lydie Favre, ses sœurs; ses petits-enfants et leurs conjoints et arrière-petits-enfants; les familles Favre; Mathieu et Monard, parents et amis, ont la tristesse de vous faire part du décès de

André MERMET

survenu le vendredi 23 novembre 2018 à l'âge de 90 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 28 novembre 2018 à dix heures en l'église de Massingy, suivie de l'inhumation. André repose à la chambre funéraire Bouvier à Rumilly. La famille rappelle à votre souvenir son fils

ROBERT

décédé en 2006 et son épouse

PIERRETTE

décédée en 2008. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

943820400

PF ANNECIENNES FUNÈBRES
GEORGES GOLLIER S.A.S.
Hab. n. 15, 74, 143
Contrats obsèques 7j/7 - 24h/24
3, avenue du Parmelan - ANNECY
Tél. 04 50 52 91 04

MARBRERIE MODERNE
31, route du Pont-de-Brogny
PRINGY - Tél. 04 50 09 02 44

PF DE LA BALME DE SILLINGY
N° d'Hab. 11.74.102
Organisations complète des obsèques.
Transport toutes distances.
7j/7, 24h/24.

LA BALME-DE-SILLINGY
13, chemin des Vignes
Tél. 04 50 68 78 67

AGENCE DE SILLINGY
3018, route de Bellegarde
Tél. 04 50 65 10 67

CRÉMATORIUM DE LA BALME DE SILLINGY
N° d'Hab. 11.74.205
Tél. 04 50 68 82 64

PF SAVOISIENNES R. SCHALLER
Annemasse - 04 50 37 24 65
N° Hab. 1474131

PF Rochoise
La Roche-sur-Foron
04 50 25 19 99
N° Hab. 1774220

PF Bonneville
Bonneville - 04 50 25 74 45
N° Hab. 1774212

Pompes Funèbres GANDY
Albanais Centre Funéraire
24H/24 - 7J/7
VIRY
04 50 49 04 56 - N° d'Hab. 1774222

FERNEV-VOLTAIRE
04 50 99 00 44 - N° d'Hab. 1701205
BELLEGARDE-SUR-VALSERINE
04 50 59 15 12 - N° d'Hab. 1701204

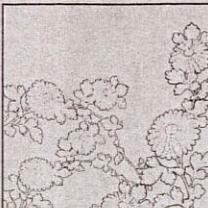
RUMILLY
04 50 64 62 31 - N° d'Hab. 1474114
SEYSSEL
04 50 64 62 31 - N° d'Hab. 1674213
CONTAMINE-SUR-ARVE
04 50 07 53 44
870662800

FUNER'ALP
POMPES FUNÈBRES MARBRERIE
Organisation complète des obsèques.
Permanence tél. 24h/24 - 7j/7
ANNEMASSE 04 50 84 42 38
(Hab. 11.74.201)
SAINT-JEOIRE 04 50 95 36 56
(Hab. 14.74.03)
www.pompesfunebresfuneralp.fr
870662800

POMPES FUNÈBRES P. LAURENT
Permanence 7j/7-24h/24
04 50 03 70 43
Chambre Funéraire (TOISINGES)
Organisation obsèques inhumations, crémations contrat obsèques, transport toutes distances.
3372 avenue du Mont Blanc
74800 St-Pierre-en-Faucigny
TOISINGES
N° Hab. 08 74 123
875365700

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES
ANNÉCY Centre - 04 50 45 02 39
N° Hab. 1474125
ANNEMASSE - 04 50 87 27 27
N° Hab. 1474137
ST-JULIEN-EN-GENOIS - 04 50 35 15 20
N° Hab. 1474128
REIGNIER - 04 50 43 89 01
N° Hab. 1474136
THONON-LES-BAINS - 04 50 26 46 66
N° Hab. 1474132
EVIAN-LES-BAINS - 04 50 75 40 11
N° Hab. 1474130
870365200

LE CHOIX FUNERAIRE
POMPES FUNÈBRES MARBRERIE
ANNÉCY - 04 50 45 35 60
PF MEINDER-PIOT
N° d'Hab. 14.74.05
MEYTHET - 04 50 51 11 90
N° d'Hab. 14.74.216
RUMILLY - 04 50 01 14 09
PF BOUVIER
N° d'Hab. 09 74 135
ANNEMASSE - 04 50 37 12 98
PFLAVERGNAT
N° d'Hab. 15.74.208
861362600



861788900

15 74

PF 13 CB PB anly2